

UGECAM Ile-de-France

Direction du patrimoine, des marchés et des assurances

ACCORD-CADRE

MARCHÉ DE SERVICES

Accord-cadre pour la conception, l'organisation, l'animation et la mise en œuvre d'une prestation sur-mesure de formations professionnelles liées au numérique

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Consultation n°

2026-04

Table des matières

ARTICLE 1 – PRESENTATION DE L'ORGANISME GESTIONNAIRE ET DE LA DEMARCHE QUALITE INTERNE..	3
1.1 PRESENTATION DU GROUPE UGECAM ILE-DE-FRANCE	3
1.2 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ESRP AUBERVILLIERS	3
1.3 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ESRP BEAUVOIR.....	4
ARTICLE 2 – LES CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION	5
ARTICLE 3 – PRESENTATION DE LA FORMATION PREPARATOIRE (PRESTATION 1 – ESRP AUBERVILLIERS)	6
A. Généralités	6
B. Prérequis	6
C. Format	6
D. Objectifs généraux.....	7
E. Objectifs spécifiques et structure.....	8
F. Organisation générale des formations.....	8

G. Conditions matérielles et organisationnelles.....	9
ARTICLE 4 – PRESENTATION DE LA PHASE PRE-QUALIFIANTE ET CERTIFIANTE (PRESTATION 2 et 3 - ESRP BEAUVOIR).....	9
A. Généralités	9
B. Prérequis	10
C. Format	10
D. Objectifs.....	10
E. Organisation générale des formations	11
F. Contenu pédagogique du parcours et objectifs	11
G. Conditions matérielles et organisationnelles.....	12
ARTICLE 5 – LIVRABLES ET MODALITES D’EVALUATION.....	13
A. Livrables à fournir avant de le démarrage de la session	13
B. Les livrables hebdomadaires	13
C. Livrables mensuels	14
D. Livrables pour les commissions internes.....	14
E. Livrables en fin de session	14
F. Livrables ponctuels.....	14
G. Les modalités d’évaluation.....	15
ARTICLE 6 – OBLIGATIONS SPECIFIQUES DU TITULAIRE.....	15

1.1 PRESENTATION DU GROUPE UGECAM ILE-DE-FRANCE

Le Groupe UGECAM propose une offre de soins et d'accompagnement médico-social, adaptée aux besoins des populations. Les missions des établissements du Groupe UGECAM sont nombreuses : soigner et rééduquer toute personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap, quel que soit son âge, et développer des programmes de réinsertion dans la vie dite ordinaire, dont la réinsertion professionnelle.

1.2 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ESRP AUBERVILLIERS

Spécialisé dans la prise en charge globale des personnes en situation de handicap et afin de les accompagner vers un retour à l'emploi durable, l'Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle d'Aubervilliers dispense des formations d'orientation, pré-qualifiantes et qualifiantes.

La valeur ajoutée de l'ESPO-ESRP Aubervilliers Ugecam est de disposer d'une équipe médico-psycho-sociale composée d'un médecin généraliste, d'un médecin psychiatre, d'un infirmier, de psychologues, d'une assistante sociale et d'un ergonome.

Ces derniers interviennent au côté des formateurs et des chargés d'insertion pour appuyer et développer la dynamique d'insertion socio-professionnelle de nos bénéficiaires.

Situé en milieu urbain, l'ESPO-ESRP Aubervilliers est au cœur d'un important bassin d'emplois et des réseaux sociaux et médico-sociaux franciliens.

Son offre se compose de 4 volets :

(1) Le pôle insertion

- La préorientation : définir une projet professionnel compatible avec sa situation de handicap.
- Le dispositif « suite de parcours » qui propose à des personnes sourdes et malentendantes un accompagnement vers la formation et vers/dans l'emploi.

(2) Le pôle préparatoire

- Mise à niveau
- Français langue étrangère
- Alphabétisation

(3) Le pôle métiers

- Technicien montage et vente d'optique & lunetterie
- Employé administratif et accueil
- Comptable assistant
- Préparatoire aux métiers du Numérique

(4) Le **dispositif de formation accompagnée (DFA)** qui propose la mise en place de formations hors les murs via un étayage de l'établissement auprès du bénéficiaire et de l'organisme de formation.

1.3 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ESRP BEAUVOIR

Spécialisé dans la prise en charge globale des personnes en situation de handicap et afin de les accompagner vers un retour à l'emploi durable, l'Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle de Beauvoir à Evry Courcouronnes dispense des formations pré-qualifiantes et qualifiantes.

La valeur ajoutée de l'ESRP Beauvoir de l'UGECAM IDF est de disposer d'une équipe médico-psycho-sociale composée d'un médecin généraliste, d'une infirmière, de psychologues, d'une assistante sociale et d'un ergothérapeute.

Ces derniers interviennent au côté des formateurs et des chargés d'insertion pour appuyer et développer la dynamique d'insertion socio-professionnelle de nos bénéficiaires.

Situé en milieu urbain, l'ESRP Beauvoir est au cœur d'un important bassin d'emplois et des réseaux sociaux et médico-sociaux franciliens.

Son offre se compose de 3 volets :

(1) Le pôle préparatoire

- Mise à niveau
- Français langue étrangère à visée professionnelle
- OPTM'PRO : Optimisation du parcours professionnel
- PASS P'AS : Dispositif d'insertion professionnelle dédié aux personnes présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme.

(2) Le pôle métiers

- Technicien de Laboratoire
- Secrétaire Assistant Médico-Administratif

- Développeur Web & Web mobile

(3) Le **dispositif de formation accompagnée (DFA)** qui propose la mise en place de formations hors les murs via un étayage de l'établissement auprès du bénéficiaire et de l'organisme de formation.

ARTICLE 2 – LES CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Le présent accord-cadre a pour objet un projet de formation sur mesure. Il s'agit d'accompagner et former des usagers en situation de handicap vers les métiers du web.

La prestation est orientée sur 2 volets :

- Un volet préparatoire aux métiers du numérique (prestation 1) ;
- Un volet formation pré-qualifiante (prestation 2) et certifiante (prestation 3) sur le métier développeur web.

ARTICLE 3 – PRESENTATION DE LA FORMATION PREPARATOIRE (PRESTATION 1 – ESRP AUBERVILLIERS)

A. Généralités

Aucun secteur n'échappe au numérique. Les entreprises sont à la recherche constante de spécialistes.

C'est fort de ce constat que l'ESRP Aubervilliers entend proposer une formation de 6 mois en vue d'intégrer un cursus diplômant afin de les accompagner vers un emploi durable.

Le rythme, les méthodes et les supports pédagogiques doivent tenir compte :

- Des évaluations d'entrée ;
- Des préconisations médico-psycho-sociales ;
- Des capacités d'apprentissage et besoins spécifiques des apprenants.

Les méthodes pédagogiques doivent favoriser :

- L'interactivité ;
- L'apprentissage actif ;
- La collaboration ;
- Les retours fréquents (feedback) ;
- L'alternance théorie/pratique.

B. Prérequis

Les prérequis sont les suivants :

- Situation de handicap compatible avec les modalités d'accompagnement
- Maîtrise orale et écrite de la langue française – préciser le niveau b1, b2 ?
- Aptitude au travail en individuel, en autonomie et en groupe
- Appétence à explorer, découvrir et faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis de l'univers du numérique.

C. Format

La formation devra se dérouler sur un format mixte associant présentiel et distanciel sur une base hebdomadaire.

Les apprenants devront passer au moins 2 jours en présentiel à l'ESRP Aubervilliers en présence du formateur. Il est recommandé que le premier mois se déroule intégralement en présentiel.

Les situations (difficultés de déplacement) peuvent conduire à un aménagement de la présence lors du premier mois. L'objectif est que les temps de rencontre puissent permettre d'évaluer le niveau et de définir les besoins de la personne en termes pédagogique, médico-psycho-social. Le titulaire ne pourra élever aucune contestation en cas d'aménagement du format.

Cependant il faut noter que les temps de présentiel et de distanciel seront à adapter selon les profils des apprenants. Le service médico-psycho-social sera mobilisé pour définir les adaptations de la formation.

D. Objectifs généraux

Dans le cadre de l'accompagnement proposé par l'établissement et en coordination avec l'équipe pluridisciplinaire :

- Développer ou réactiver les capacités d'apprentissage et les méthodes de travail
- Installer une dynamique d'apprentissage et de resocialisation
- Développer l'autonomie et les compétences nécessaires à pour la formation
- Elaborer un projet professionnel dans un métier du numérique
- Elaborer un projet de formation pour réaliser son projet.

Le prestataire est libre de définir du contenu en lien avec les objectifs généraux et spécifiques de la formation.

Plus largement, cette formation devra permettre aux stagiaires de :

- Développer les capacités d'apprentissage ;
- Installer une dynamique de remobilisation et de resocialisation ;
- Accroître l'autonomie ;
- Élaborer un projet professionnel et un projet de formation réaliste.

Le prestataire devra proposer un ou des séquençage-type du parcours.

Le prestataire devra disposer d'une plateforme d'enseignement à distance qui sera en conformité à la RGPD. Il décrira cette plateforme ainsi que ses fonctionnalités dans son offre.

Il décrira cette plateforme ainsi que ses fonctionnalités dans son offre. Elle permettra a minima aux stagiaires d'interagir avec les formateurs. Elle permettra également aux formateurs de déposer leurs supports, ainsi que le dépôt en retour des travaux des stagiaires.

Le prestataire devra proposer des scénarii pédagogiques tenant compte des principes de l'enseignement à distance et hybrides :

- Problématisation
- Collaboration
- Interactions
- Feedbacks
- Contextes synchrones et asynchrones

E. Objectifs spécifiques et structure

Le projet pédagogique devra s'articuler autour d'un tronc commun et d'enseignements spécialisés.

Le tronc commun :

- Les fondamentaux du Numérique.
- De l'ordinateur au poste de travail.
- De la réflexion à l'algorithmique.
- Les dangers du web.
- La fondamentaux de bureautique et ses outils.
- De communication technologique aux réseaux sociaux.

Les enseignements spécialisés et personnalisés en fonction des projets identifiés par les apprenants :

L'objectif de la formation est de préparer les candidats à intégrer des formations préparant aux métiers du numérique et notamment les titres professionnels suivants :

- Technicien informatique de proximité
- TSSR : Technicien supérieur systèmes et réseaux
- Développeur web et web mobile
- Médiateur numérique

La préparatoire se divise aujourd'hui en 2 volets ;

1. Les 3 premiers mois : tronc commun avec l'acquisition des compétences de base
2. Les 3 mois suivant : élaboration d'un projet et individualisation des apprentissages en fonction.

F. Organisation générale des formations

Les plannings devront être communiqué par avance aux apprenants (sauf à ce que l'acheteur décide d'élaborer et produire lui-même le planning).

Le prestataire doit accompagner la prise en main des outils à distance pour notamment repérer et prévenir les problèmes techniques.

Les séances doivent alterner des phases de travail individuel, en groupe, des mises en commun et des temps de remédiation.

La durée d'une classe virtuelle devra prendre en compte les capacités de concentration des apprenants.

L'objectif de la création et du maintien du lien entre apprenants et avec le formateur est fondamental.

De la même façon la communication pendant la classe virtuelle avec les apprenants et le développement d'un climat de confiance qui donne envie d'apprendre et de se retrouver à la prochaine classe virtuelle font partie intégrante de la pédagogie développée.

G. Conditions matérielles et organisationnelles

Effectifs à former	Moyens mis à disposition
20 apprenants maximum par session	Salle de formation
	20 postes de travail informatiques entièrement équipés + 1 poste informatique pour le formateur
	Vidéoprojecteur
	Accès certification TOSA DIGITAL

Il est prévu 2 sessions par an.

Chaque session aura un volume entre 736 heures et 750 heures sur une durée de 6 mois. Le candidat indique dans son offre le volume horaire qu'il compte arrêter.

Dates de démarrage prévisionnelle : septembre 2026.

La formation se déroulera sur 30 heures par semaine ventilées sur 4,5 jours.

Le premier mois, la formation sera déroulée intégralement en présentiel (formateur + apprenants).

Pour les mois suivants, l'organisation est la suivante :

- 2 jours en présentiel à l'ESRP d'Aubervilliers (dont 1 jour en présentiel du formateur)
- 2.5 jours en distanciel

Cette organisation peut être revue en fonction des besoins et des aménagements nécessaires liés aux personnes. Le titulaire ne pourra élever aucune contestation en cas de mise à jour de l'organisation.

Horaires prévisionnels :

- Du lundi au jeudi : de 9h00 à 16h30 dont 1h pour déjeuner
- Vendredi : de 9h00 à 13h00 – après midi en démarches extérieures

ARTICLE 4 – PRESENTATION DE LA PHASE PRE-QUALIFIANTE ET CERTIFIANTE (PRESTATION 2 et 3 - ESRP BEAUVOIR)

A. Généralités

L'ESRP de Beauvoir entend assurer une formation auprès de personnes en situation handicap bénéficiant d'une RQTH et d'une notification de la MDPH.

B. Prérequis

Les prérequis sont les suivants :

- Situation de handicap compatible avec les modalités d'accompagnement
- Maîtrise orale et écrite de la langue française
- Aptitude au travail en individuel, en autonomie et en groupe
- Appétence à explorer, découvrir et faire preuve de curiosité intellectuelle vis-à-vis de l'univers du numérique.
- Motivation et intérêt pour le numérique
- Pratique courante recommandée de l'ordinateur, des smartphones et tablettes ainsi que de leurs outils bureautiques et internet et si possible des systèmes d'exploitation

C. Format

La formation Développeur Web et Web Mobile sera dispensée pour 50 % de la durée totale de la formation en présentiel avec la présence du prestataire au sein de l'ESRP Beauvoir (à savoir 3 mois en présentiel sur la période pré-qualifiante et 5 mois de présentiel sur la période de qualifiant) ; et selon un calendrier de formation élaboré au préalable par l'ESRP Beauvoir.

Cependant il faut noter que le pourcentage « présentiel » pourra évoluer en fonction des besoins des stagiaires ainsi que de leur profil et de l'ESRP ; le prestataire s'engage à adapter cette dimension en fonction des demandes de l'ESRP. Le service médico-psycho-social sera mobilisé pour définir les adaptations de la formation.

D. Objectifs

Le prestataire devra proposer un ou des séquençage-type du parcours. Il décrira cette plateforme ainsi que ses fonctionnalités dans son offre. Elle permettra a minima aux stagiaires d'interagir avec les formateurs. Elle permettra également aux formateurs de déposer leurs supports, ainsi que le dépôt en retour des travaux des stagiaires.

Le prestataire devra disposer d'une plateforme d'enseignement à distance qui sera en conformité à la RGPD.

Le prestataire devra proposer des scénarii pédagogiques tenant compte des principes de l'enseignement à distance et hybrides :

- ➔ Problématisation
- ➔ Collaboration
- ➔ Interactions
- ➔ Feedbacks
- ➔ Contextes synchrones et asynchrones

E. Organisation générale des formations

Les plannings devront être communiqué par avance aux apprenants au plus tard 15 jours avant leur mise en œuvre (sauf à ce que l'acheteur décide d'élaborer et produire lui-même le planning). Le calendrier des formations est établi par l'établissement par anticipation d'une année sur l'autre. Les dates d'entrée des groupes peuvent varier en fonction du nombre de stagiaires notifiés (Cycle des sections).

Le prestataire doit accompagner la prise en main des outils à distance pour notamment repérer et prévenir les problèmes techniques.

Les séances doivent alterner des phases de travail individuel, en groupe, des mises en commun et des temps de remédiation.

La durée d'une classe virtuelle devra prendre en compte les capacités de concentration des apprenants.

L'objectif de la création et du maintien du lien entre apprenants et avec le formateur est fondamental.

De la même façon la communication pendant la classe virtuelle avec les apprenants et le développement d'un climat de confiance qui donne envie d'apprendre et de se retrouver à la prochaine classe virtuelle font partie intégrante de la pédagogie développée.

F. Contenu pédagogique du parcours et objectifs

S'agissant de la phase de pré-qualification et de certification, le prestataire doit respecter le contenu en lien avec les objectifs généraux et spécifiques du titre professionnel RNCP 37674. Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION Date d'agrément : TP – 01280 (JO 26/04/2023) : Agrément du 05/12/2023 au 31/08/2028.

Compétence 1 : Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile sécurisée

- Installer et configurer son environnement de travail en fonction du projet web ou web mobile
- Maquetter des interfaces utilisateur web ou web mobile
- Réaliser des interfaces utilisateur statiques web ou web mobile
- Développer la partie dynamique des interfaces utilisateur web ou web mobile

Compétence 2 : Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité

- Mettre en place une base de données relationnelle
- Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL
- Développer des composants métier coté serveur
- Documenter le déploiement d'une application dynamique web ou web mobile

L'objectif est que les apprenants obtiennent un titre professionnel et une certification à l'issue de la formation qualifiante au métier développeur Web et Web mobile.

La certification attendue est la certification TOSA DIGITAL (Test On Software Applications) sera proposé à l'ensemble des apprenants.

Le prestataire pourra proposer de guider les apprenants vers d'autres formations professionnelles.

A noter qu'il devra se baser, pour partie, sur l'offre de formation des ESRP, sachant que cette offre propose des conditions de formation aménagées et rémunérées. Cette offre est consultable sur le site de la FAGERH. Il pourra également proposer des offres de formation du droits commun.

G. Conditions matérielles et organisationnelles

Effectifs à former	Moyens mis à disposition
15 à 17 apprenants par session	Salle de formation
	Postes de travail informatiques entièrement équipés + 1 poste informatique pour le formateur
	Vidéoprojecteur
	Accès certification TOSA DIGITAL

Il est prévu une session tous les 16 mois.

La session se déroule comme suit :

- Un parcours préparatoire sur une durée de 6 mois avec un volume entre 720 et 780 heures.
- Un parcours qualifiant lié à la formation de Développeur Web et Web Mobile sur une durée de 10 mois avec un volume d'environ 1 280 heures dont 8 semaines de stage en entreprise, ou en PASSE (Projet d'Application en Situation de Stage en Entreprise)

Soit 32 heures par semaine en période de préparation-formation et 35 heures par semaine en stage pratique

La formation se déroulera sur 32 heures ventilées sur 4,5 jours.

Les trois premiers mois sont en présentiel au sein de l'ESRP (prestataire + stagiaire). Pour les mois suivants, il y aura a minima 50% de présentiel.

Horaires prévisionnels :

Du lundi au jeudi : de 8h45 à 16h45 dont 0h45 pour déjeuner.

Vendredi : de 9h00 à 12h00 – après midi en démarches extérieures.

ARTICLE 5 – LIVRABLES ET MODALITES D’EVALUATION

Le prestataire devra fournir l’ensemble des livrables présentés ci-dessous nécessaires au suivi administratif, pédagogique et qualitatif de la formation.

La remise des livrables constitue une obligation contractuelle. Leur absence ou leur retard pourra entraîner une pénalité.

A. Livrables à fournir avant de le démarrage de la session

Le titulaire devra fournir avant le démarrage de la session (entre J-15 à J-5) les éléments suivants :

- Le plan de formation détaillé, incluant les objectifs, la progression pédagogique et les méthodes mobilisées ;
- Le planning prévisionnel de la session (présentiel, distanciel, travaux encadrés) ;
- Les supports pédagogiques ou, à défaut, la table des matières complète ;
- Les tests de positionnement et modalités d’évaluation d’entrée ;
- Les CV des formateurs, attestations de compétences et certifications pertinentes en conformité avec les attentes de l’Ugecam IDF l’extrait du casier judiciaire n°3 pour l’ensemble des formateurs qui interviendront auprès des stagiaires ;
- Les modalités techniques prévues pour la formation à distance (outils, procédures d’accès, modalités de traçabilité).

B. Les livrables hebdomadaires

Chaque semaine, le titulaire fournira :

- Les feuilles d’émargement signées pour le présentiel (organisées, le cas échéant, en demi-journée) ;
- La traçabilité du distanciel (signature numérique, temps de connexion, preuves de participation, extraits LMS, rapports visio, etc.) ;
- Un rapport d’assiduité hebdomadaire indiquant :
 - o les présences/absences,
 - o les retards,
 - o les évènements particuliers,
 - o les alertes pédagogiques éventuelles.

C. Livrables mensuels

À la fin de chaque mois, le prestataire fournira :

- Un rapport pédagogique mensuel reprenant :
 - o l'avancée du programme,
 - o les acquis observés,
 - o les difficultés rencontrées,
 - o les ajustements réalisés,
 - o les propositions d'amélioration ;
- une fiche de suivi individuel des apprenants ;
- Les préconisations pédagogiques intermédiaires (orientation, certifications, besoins spécifiques).

D. Livrables pour les commissions internes

Lors de chaque réunion (telles qu'une commission de synthèse ou de suivi de projet), le titulaire transmettra :

- Une note de contribution au PPA.

E. Livrables en fin de session

Le titulaire devra fournir, au plus tard 15 jours avant la fin de la formation, les livrables suivants :

- Le rapport final de session, incluant :
 - o résultats,
 - o taux d'assiduité,
 - o analyse pédagogique,
 - o évaluation des objectifs,
 - o synthèse globale du groupe ;
- Les résultats aux certifications (TOSA, etc.) ;
- Les synthèses individuelles et préconisations d'orientation ;
- Les évaluations de satisfaction :
 - o questionnaires stagiaires,
 - o auto-évaluation du formateur,
 - o analyse qualitative ;
- Les supports pédagogiques définitifs ayant servi à l'action.

F. Livrables ponctuels

Sur demande de l'établissement ou en cas de situation particulière, le titulaire fournira les livrables suivants :

- Les adaptations pédagogiques mises en place;
- Un signalement circonstancié en cas d'incident, d'absentéisme répété ou de difficulté majeure ;
- Les mises à jour des supports ou exercices en cas d'évolution du contenu
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation
- Questionnaire « à chaud » sur chaque module (format court pour mesurer la perception immédiate : compréhension, intérêt, difficultés rencontrées.

Nota :

La remise des livrables selon le calendrier ci-dessus conditionnera la validation du service fait et, le cas échéant, le règlement des prestations.

G. Les modalités d'évaluation

A la fin de sa prestation et à la fin de chaque session, ou à la demande de l'établissement, le titulaire remettra aux apprenants une enquête de satisfaction au format word. Cette enquête vise notamment à évaluer la qualité des contenus, les modalités pédagogiques utilisées et les interventions du formateur.

Cette enquête sera remise au directeur de l'établissement. Les résultats de l'enquête permettent d'apprécier le niveau de satisfaction du formateur.

Un seuil minimal de satisfaction est défini : ce dernier s'élève à 70%.

Lorsque les résultats du formateur n'atteignent pas le seuil minimal exigé, le titulaire, en concertation avec l'établissement, doit mettre en place des dispositifs adaptés visant à améliorer le seuil de satisfaction du formateur.

Si le niveau de satisfaction insuffisant persiste malgré la mise en place des dispositifs mentionnés ci-dessus, l'établissement pourra exiger le remplacement du formateur concerné. Le titulaire s'engage à proposer à l'établissement, dans un délai de 10 jours calendaires, un formateur disposant de compétences et d'une expertise au moins équivalente.

ARTICLE 6 – OBLIGATIONS SPECIFIQUES DU TITULAIRE

Le prestataire de formation doit être titulaire d'un n° de déclaration d'activité à jour.

Il s'engage à respecter la réglementation en vigueur, notamment celle applicable en matière de formation professionnelle ou prescrite par le Code du travail. Il s'engage également à fournir au client tout document attestant de la réalité et de la qualité de la formation achetée.

Le prestataire de formation mobilise les moyens nécessaires pour garantir le service attendu :

- Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs qualifiés) ;
- Fonction d'accueil, de suivi et d'encadrement des stagiaires ;
- Maintien et développement des compétences des formateurs et interlocuteurs mis à disposition.

- Engagements du prestataire durant et à l'issue de la formation (exemples) :
 - Assurer un accueil de qualité, la communication des informations, des supports pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation ;
 - Procéder à des tests de positionnement personnalisés au début de la formation ;
 - Fournir tous les justificatifs prouvant la réalisation de chaque temps de formation prévues (feuilles d'émargement, attestations de présence, temps de connexion attestés, historique des connexions...) ;
 - Procéder à une évaluation de la prestation auprès des stagiaires, complété de l'avis rédigé du ou des formateurs et en remettre une copie à l'UGECAM-IDF.